LE CONSEIL MUNICIPAL

Tous les enfants de Cabannes accueillis à l'école

La maire Nathalie Girard a réuni son conseil municipal mercredi dernier. Au total, 23 délibérations figuraient à l'ordre du jour. L'immense majorité de celles-ci devait procéder à l'élection des élus dans les différentes instances (syndicats, organismes, etc.). À retenir surtout celle concernant l'ouverture des écoles depuis hier.

Cela a été une des toutes premières décisions de la première magistrate de la ville (voir *La Provence* du 3 juin). Les contraintes sanitaires, liées à la pandémie en cours, auraient contraint l'organisation de cours par groupes d'enfants un jour sur deux ou sur trois, mettant les parents dans l'obligation de s'organiser pour les jours où leurs enfants n'auraient pas été reçus à l'école.

Grâce à une convention passée avec l'Education nationale, la commune va mettre des ressources humaines et matérielles complémentaires à celles du ministère de tutelle afin de permettre l'accueil de tous les enfants dont les parents ont manifesté l'intention de les scolariser. Et ceci en respectant, bien entendu, toutes les prescriptions sanitaires imposées par la situation. Hier, ce sont 75 enfants qui ont été accueillis à l'école.

Autre bonne nouvelle, le vote du montant des taxes directes locales qui restent inchangées par rapport à l'année précédente. Pour mémoire, la taxe d'habitation s'élève à 16%, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 25% et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 56,34%. **C.D.**

→ Désignation des délégués communautaires : Nathalie Girard, Christian Ontiveros et Christian Chasson siégeront à la communauté d'agglomération Terre de Provence.